

République Algérienne Démocratique et Populaire

13 MAI 2025

Ministère de la Poste et des Télécommunications

E.P.I.C Algérie Poste

Ilôt n° 04 Zone d’Affaires Bab-Ezzouar Alger

NIF : 0002216002104442



Avis d’Annulation d’attribution provisoire du marché.

En application des dispositions de l’article 95 de la procédure de passation des marchés de l’EPIC « Algérie Poste » du 22/01/2018, et l’article 30 du cahier des charges, la Direction Générale d’Algérie Poste, informe l’ensemble des soumissionnaires, ayant participé à la procédure de l’appel d’offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n°12/DGAP/DISR/2024 portant sur **«Consolidation de l’environnement technique du centre de données de la Direction Générale»**, paru dans les quotidiens nationaux (Echaab et El Moudjahid), en date du 23 Janvier 2025, que l’attribution provisoire du marché, est **annulée**.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des motifs d’annulation, peuvent se rapprocher de la Direction Générale d’Algérie Poste (demande écrite), au plus tard trois (03) jours à compter de la réception de la lettre d’annulation.

Tout soumissionnaire contestant cette annulation peut introduire un recours auprès de la **commission Centrale des Marchés de l’établissement(CCME)**, auprès de la Direction Générale d’Algérie Poste, dans un délai de **Dix (10) jours**, à compter de réception de la présente lettre, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.